

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU

LYCÉE MOLIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 6. — Juillet 1912

SOMMAIRE :

- i Réunions d'Octobre.
- ii Fête de Charité.
- iii Réunion du Conseil.
- iv Fondation de la Société des maisons d'éducation du Lycée Molière.
- v Assemblée générale de l'Union des Associations.
- vi Le Secrétariat féminin.
- vii Deux réponses à propos du « Titanic ».
- viii Promenade des enfants.
- ix Cercle Amical.
- x Deutscher Verein.
- xi Distinctions honorifiques.
- xii Prix et bourse.
- xiii Examens.
- xiv Sociétaires nouvelles.
- xv Mariages.
- xvi Naissances.
- xvii Décès.
- xviii Changements d'adresses.
- xix Vente de charité.

CAHORS & ALENÇON

IMPRIMERIES TYPOGRAPHIQUES A. COUESLANT

1912

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES

DU

LYCÉE MOLIÈRE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 23 MARS 1912

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 6. — Juillet 1912

Réunions d'Octobre

Nous espérons que sociétaires et aspirantes passeront d'agréables vacances, et reviendront nombreuses aux réunions d'octobre avec de nouvelles idées qui nous permettront de rendre plus active encore, la vie de l'Association.

S'il en est quelqu'une qui, au cours d'un voyage ou d'un séjour à la campagne, rencontre une ancienne élève du Lycée n'osant plus y revenir, elle doit lui dire que nous sommes toujours heureuses de revoir parmi nous, celles qui ont paru nous oublier, même depuis fort longtemps, ou que la vie a écartées de nous malgré leur volonté.

Voici les dates des réunions d'octobre :

Réunion de bienfaisance — Jeudi 10, à 5 heures.

Cercle Amical. — Dimanche 13, à 2 heures.

English Club. — Samedi 12, à 4 heures.

Deutscher Verein. — Mercredi 16, à 3 heures 1/2.

Bibliothèque. — Tous les Mardis de 4 heures 1/2 à 5 heures 1/2.



FÊTE DE CHARITÉ

Lettre à une sociétaire à l'étranger

6 juin.

CHÈRE AMIE,

Depuis 10 ans que nous avons quitté le Lycée, et que nous revenons chaque année, ensemble, à la Fête, c'est la première fois que l'on ne vous a point aperçue, causant sous les arcades avec les compagnes de votre promotion, ou traversant en courant les jardins, oubliant votre dignité d'ancienne, pour entendre de nouveau le bruit du gravier sous les pas, bruit si évocateur pour nous toutes, qu'il vous faisait dire souvent : « Cela vous reporte à 10 ans en arrière... sais-je bien ma leçon pour demain... ? »

Nous avons reçu votre carte, nous souhaitant beau temps pour aujourd'hui, et nous montrant que, pareille à bien d'autres sociétaires éloignées, vous pensiez au Lycée. Il a fait beau, et nous avons toutes passé une bonne journée. Le fameux théâtre dont on parle depuis plus d'un an est achevé. En voyant cette charmante salle jaune d'or, aux draperies mordorées, cette véritable scène, avec de jolis décors aux frondaisons vertes, nous avons toutes remercié intérieurement Mme l'Econome qui, la première, a eu l'idée de ce théâtre, et a fait tout son possible pour mener à bien ce projet. Puis nous avons aussitôt été prises d'ingratitude pour le *tréteau* étroit et rustique qui nous servait de scène jadis... « Comment avons-nous pu nous en contenter si longtemps... ? »

Vous rappelez-vous les fêtes des premières années : il y avait de modestes comptoirs où l'on vendait des porte-plumes, et des pommes de reinette bien frottées, et les tableaux vivants avaient invariablement pour sujet des scènes grecques : les costumes étaient si faciles à confectionner... Nous nous amusions beaucoup cependant !...

Mais, que de changements survenus au Lycée ces dernières années : l'entrée est ornée de moulages intéressants, le cabinet de Mme la Directrice tendu de papier clair, est gai et accueillant, les classes sont embellies par des fleurs (la classe

d'histoire possède même un petit musée ethnographique...); ce préau, méconnaissable, enfin, transformé en théâtre, a bien surpris quelques anciennes qui n'étaient pas venues au Lycée depuis très longtemps.

Il y avait entre autres, Mme Lochard (Charlotte Trouessart) avec ses deux enfants, Mme Harrisson (Hélène Thomas) revenue de Birmanie et Renée de Montmort, qui furent toutes trois revues avec grand plaisir. Bien des choses ont changé au Lycée, mais, ce qui ne change point, c'est l'accueil réconfortant que Mme la Directrice réserve à toutes « ses filles » et qui communique à notre Lycée une atmosphère si agréable, qu'il reste toujours comme une oasis dans notre vie à toutes. Entre les représentations, on a erré sous les arcades roses ornées de lierre sombre, on a dévalisé le comptoir de fleurs pour les Professeurs ; nous avons toutes été contentes de revoir enfin Mlle Scott. Je vous envoie un programme de la journée : remarquez sur la couverture l'aéroplane qui remplace les paysages et les fleurs, qu'affectionnaient les dessinatrices de notre temps !...

PREMIÈRE PARTIE

Cinématographe

Projections à l'aide de la lumière froide.

CONCERT ET COMEDIE

1. *Andante de la symphonie espagnole* . LALO
piano et violon
Mlles Marcelle et Germaine ETEVENON.
2. a) *Deux Rondes enfantines*..... PRIVAS
b) *Le Roi de Thulé* SCHUBERT
Mlle Suzanne ROUFFILANGE.
3. *Le Cygne* SULLY PRUD'HOMME
accompagnement de piano et violon SAINT-SAENS
Mlles Madeleine ALLÉGRET.
Germaine et Marcelle ETEVENON.
4. *La Rieuse*, chant G. PIERNÉ
Mlle Marthe FEUILLIÉ.
5. a) *La mort d'Asc*, duo pour violon.. GRIEG
b) *Menuet*, — ... MOZART.
Mlles Germaine et Marcelle ETEVENON.
Au Piano : Mlle Suzanne de COURCY.

6. **La Grammaire**

Comédie-Vaudeville en un acte de LABICHE

François Caboussat, ancien négociant.....	M ^{lle} S. AZOULAY
Poitrinas, Présid. de l'Académie d'Etampes.	M. CASSELLA
Machut, Vétérinaire	S. RÉMONT
Jean, domestique de Caboussat	M. ALBERT-PETIT
Blanche, fille de Caboussat	M. BERNARD

La scène se passe à Arpajon

DEUXIÈME PARTIE

CONCERT ET COMÉDIE

1. *La Bourrée fantasque* CHABRIER
Mlle Thérèse CAHEN.
2. a) *Au rayon du Soleil* SCHUMANN
b) *Le Temps des Lilas* CHAUSSON
Mlle Gabrielle WAHL.
3. *Sonate pour violon* CORELLI
Mlle V. CHAILLEY-BERT.
4. a) *Air du Prophète*..... MEYERBER
b) *La Sauge* (Jongleur de Notre-Dame). MASSENET
Mlle Cémence BLANC.

5. **Blancheneige et Rose Vermeille**

Comédie en 4 actes.

Adaptation de GRIMM, par BOUCHOR

Rose Vermeille	M ^{lles} H. LÉON
Blancheneige	G. de MADIÈRES
ZGUL	Elisée SALIGNAC
Martin	Marthe DREYFUS
Guillemette	Suz. LOUPPE
Lucas	Mad. ALLÉGRET
La Fée	Hélène FRAYSSE

Les chœurs accompagnés par Mlle Thérèse CAHEN

La danse réglée par M. STILB, de l'Opéra, professeur au Lycée
Comptoir de fleurs : Mlles LAMON, ROMAND, VALÉRIO,
et DUCHÈNE.

Buffet : Mlles DREYFUS, LOWENGARD, LÉVY

Le cinématographe avait lieu dans la salle des anciennes élèves ; M. Basquin s'en est gracieusement chargé comme l'an passé ; on entendait d'en bas, les cris de joie des enfants. Le concert fut des plus réussi, les artistes eurent beaucoup de succès et nous firent plaisir à toutes, mais vous devinez aisément que les deux comédies furent la grande attraction de la journée.

« La Grammaire » fut très spirituellement jouée et eut un vrai succès.

Pour finir il y eut le conte de Grimm si joliment adapté par Bouchor : « Blancheneige et Rose Vermeille » : c'est une pièce charmante avec de la musique agréable, de gracieux costumes et se terminant par une bourrée que l'on bissa malgré les sept coups qui sonnaient à l'horloge.

Mlle Aron avait organisé cette représentation : l'enthousiasme qu'elle provoqua a dû la récompenser un peu de toute la peine qu'elle s'était donnée.

Dans le préau des petites, on avait organisé le buffet et dressé de petites tables fleuries. Nous y avons retrouvé Mme Delzant (Andrée Belin) avec ses enfants, Mlle Lelièvre, Mme Kuhn (Paule Baudrillard), Mme Kerrion (Mathilde Rochet), Mme Marillier (Juliette Christophe), Mlle Jeanne Regnault, Mme Noiré, Mme Schmitt (Louise Regnault) avec ses enfants, Mme Baldenweck, Mlle Bondonis, Mme Marchand (M. Bondonis) et Mme Fiévet (A. Nordling) avec leurs enfants, Mlle Pontsevrez, Mme Rennotte (Marguerite Deroy) et sa fillette, etc., etc.

Je vous nomme nos contemporaines ; il y avait bien d'autres anciennes et beaucoup de jeunes aussi que nous ne connaissons pas encore ; il faut attendre qu'elles deviennent aspirantes, et que le travail en commun aux réunions de l'Association atténue un peu les différences d'âge...

Depuis notre départ, le Lycée s'est entièrement renouvelé. Les élèves qui étaient dans la classe enfantine lorsque nous étions en 5^e, ne sont même plus des grandes... Nous en avons revu aujourd'hui : ce sont de jeunes mamans, de sérieuses étudiantes, devenues à leur tour des « anciennes » : Mme Drugeon (Suzanne Flobert) avec son petit garçon, Mme Manoncourt (Ada Villepigue) avec sa fillette à l'air espiègle, Mathilde Deromps, Louise Weiss, Suzanne Karpelès, etc., etc.

Nous avons regretté l'absence de Mme Billaudot (Maria Verrier).

Il y avait plusieurs personnes étrangères au Lycée : M. Camille Sée, Conseiller d'Etat, avait bien voulu assister à notre fête, des amies d'anciennes élèves, une dame hindoue drapée de soies chatoyantes, etc., etc., tout le monde a naturellement beaucoup admiré notre Lycée, la cour d'honneur avec son jet d'eau et sa vasque entourée de rosiers, les jardins tout baignés d'une lumière verte, sous le feuillage touffu des platanes ensoleillés...

La tombola ne sera tirée que plus tard. Chacune y avait contribué en envoyant des lots. Nous sommes rentrées tard, contentes de notre journée, ravies à l'idée que l'art et les innovations pénétraient dans notre Lycée encore plus largement que par le passé ; toutes ces jeunes élèves nouvelles en jouiront et en profiteront, elles sauront sans doute mieux que nous organiser des fêtes, elles auront plus d'initiative, plus de goût, mais..... elles ne pourront pas avoir plus d'affection pour le Lycée que nous n'en avons eue, n'est-ce pas ?..

Souhaitons-leur d'en avoir autant... elles se prépareront ainsi de bons souvenirs pour l'avenir, de solides affections pour le présent.

**

Matinée du Dimanche 16 Juin

Voilà un titre qui vous étonne ! La comédie de Bouchor a fait tant de plaisir, le jour de la Fête du Lycée, qu'on en a demandé une seconde représentation à laquelle pourraient assister les familles que l'exiguité de notre salle ne nous permet pas de recevoir.

M. le Recteur, qui avait été empêché d'assister à la Fête du 6, est venu avec Mme Liard, applaudir nos jeunes artistes ; il est parti en disant à Mme la Directrice qu' « il avait doublé son repos du dimanche d'un véritable plaisir ».

M. Camille Sée, accompagné de son fils et de sa belle-fille était présent aussi, nous donnant une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il porte à notre Lycée.

Les places étaient louées d'avance, elles nous ont donné une recette d'environ 300 fr. qui nous permettra d'envoyer quelques enfants de plus à la campagne.

Cette deuxième représentation a été précédée d'un prologue inédit, dû à un de nos professeurs, et qui fut pour tout le monde une surprise charmante. Nous ne résistons au plaisir de le transcrire ici.

**Prologue de la 2^{me} représentation
de *Blancheneige et Rosevermeille***

UN COUP DE SURPRISE

On frappe les trois coups et on entend la voix du gnôme qui crie derrière le rideau : « Pas encore ! » puis il passe sa tête avec précautions par la fente du milieu presque au ras de terre et surgit dans les plis du rideau.

GNÔME.

« Pas encore, un rideau c'est un mur qui s'envole,
Et quand ce mur va s'envoler qu'on en est sûr,
On ne saurait avoir d'impatience folle
Et c'est charmant d'attendre en regardant ce mur ».

Ah ! Ah ! voilà ce que n'auraient jamais prévu les frères Grimm ni même ce bon M. Bouchor ! Un gnôme qui sait ses auteurs, et qui a écouté à la porte... Saint-Martin ; mais ce que monsieur Rostand n'avait su faire j'ai transformé ces 4 vers en maléfice, la conjuration est prononcée : c'en est fait !

« Et c'est charmant d'attendre, en regardant ce mur ».

Vous êtes venus pour une 2^e représentation de *Blancheneige et Rosevermeille* ? Eh bien ! elle n'aura pas lieu ! empêchement mag.....gique, le rideau est scellé, l'électricité interrompue, les acteurs, frappés de mutisme !

(Il chante sur l'air de la sérénade de Gabriel Pierné :)

Sur le plateau tout dort,
Et rien ne brille encore,
Rien ne s'allumera,
Ne s'entendra.
Le théâtre mort-né
Va demeurer fermé
Réclamez votre argent :
Bonnes gens !

Une 2^e représentation ! une 1^{re} me suffit à moi, une seule me suffit ! j'y ai été suffisamment bafoué, houspillé, couvert de ridicule... ha !..... le ridicule ! être odieux passe encore ; mais

ridicule ! Quel personnage est le mieux dans cette féerie, dans cette niaiserie devrais-je dire, j'y incarne l'esprit du mal, et pourquoi, je vous le demande ? pourquoi faut-il toujours un esprit du mal ? Les hommes ne veulent jamais endosser leurs vices et leurs sottises, il faut toujours qu'ils leur soient soufflés par quelqu'un comme s'ils ne les trouvaient pas eux-mêmes.

Enfin... mes nobles ancêtres de l'anneau de Niebelung sont ténébreux aussi, mais.... ils sont wagnériens ! moi on veut que je fasse le pître et bien non, mille fois non. Assez d'humiliations, de rancœur, de bêtises.

(Aux actrices). Jeunes filles qui sous un fallacieux prétexte de charité voulez briller à mes dépens en vous produisant sur les planches, jeunes filles vous ne jouerez pas !

(Il chante sur l'air de la valse : Non tu ne sauras jamais.....)

Non, vous ne jouerez jamais
Cet' féerie où j'suis si laid,
Jeunes filles blondes et brunes ;
Et vous public jusqu'à ce soir,
Vous risquez fort de vous asseoir
De vous asseoir pour des prunes !

(Air de valse se change en mélodie, et la fée apparaît entre la rampe et le rideau à gauche).

FÉE. — Pauvre petit ! tu ne vois pas que s'ils t'écoutent, c'est que tu les amuses, et que tu commences, pour eux, par un hors-d'œuvre inattendu, la représentation annoncée, car elle aura lieu cette représentation malgré toi, et, s'il te plaît, avec ton concours. Tu as voulu faire une méchanceté ; mais ce n'est pas facile d'être méchant, il faut beaucoup d'esprit pour réussir un maléfice ; et ta haine n'est pas spirituelle.

Une esquisse de ma fine baguette, un grain du pollen de mes coquelicots ont suffi pour briser ta conjuration, vois, la rampe déjà s'allume, le rideau s'agite, les coulisses murmurent.....

« Ah ! le meilleur moment c'est quand le rideau bouge
Et qu'on entend du bruit derrière le rideau ».

GNÔME. — Joli rideau ! qui n'est même pas rouge ! jolie rampe ! qui n'est même pas rose ! jolies coulisse qui n'existent pas ! joli théâtre ! qui n'a qu'un décor pour tout potag....ger et où le même espalier de treillis figure une maison ou une

forêt ! Jouez, Madame la fée, jouez... c'est un four votre représentation, un four noir !

FÉE. — Tu comptes sans la gracieuse jeunesse de nos acteurs qui porte en elle et répand l'illusion féconde. Tu comptes sans la finesse avertie et l'imagination d'un public vibrant, du plus délicat, du plus intelligent, du meilleurs des publics.

C'est vrai, Mesdames et Messieurs, notre bourse ne nous a pas permis de vous procurer cette année un théâtre achevé, vous aurez une mise en scène de fortune...

GNÔME. — Ouais... ouais... l'ours brun de la forêt noire est devenu polaire, antarctique, il est blanc !

FÉE. — Qu'importe, des lions africains erraient bien du temps de Shakespeare dans la forêt des Ardennes !

GNÔME. — Le décor est unique !

FÉE. — Mais il est verdoyant et fleuri, il a des arbres et des roses...

GNÔME. — Il a même des tuiles, gare là-dessous !

FÉE. — Aucune ne tombera, rassurez-vous.

GNÔME. — Il n'a qu'une porte au fond !

FÉE. — Mais elle s'ouvre et elle se ferme.

GNÔME. — Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée !

FÉE. — D'accord ! Quand elle sera fermée nous serons dans la chaumière de maman Guillemette et vous ferez un effort pour vous figurer le plafond aux solives noircies, le vaissellier rustique, la petite lampe, l'âtre hospitalier ; et l'odeur de la soupe au choux...

GNÔME. — Pouah... ah...

FÉE. — Quand elle sera ouverte nous serons en pleine forêt ! et cette forêt nul décor ne pourrait la rendre.

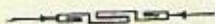
C'est la forêt de Brocéliande et de ma sœur Titania ; c'est la forêt de Genevière de Brabant ; c'est la forêt où Siegfried entend l'oiseau du printemps, où Rosalinde retrouve Orlando ; c'est la légendaire forêt qui n'a pas de lieu sur la terre ; mais dont les immortelles frondaisons ont abrité les plus beaux rêves de l'humanité et frissonnent encore d'inoubliables enchantements.

Soyez tranquilles nous nous réconcilierons, plus tard, en temps de classe avec l'histoire naturelle, la géographie et le

sens commun ; pour l'instant, nous les mettons en interdit de par notre baguette de coudrier.

Cette baguette te réduit au silence, Gnôme, efface toi ! rentre dans ta caverne, jusqu'à l'instant de jouer ton rôle.

Et vous, Mesdames et Messieurs, soyez-nous indulgents, soyez mieux, soyez... nos collaborateurs ; suppléez à notre décor, à notre théâtre, à notre dialogue, à nos inexpériences ; Peau d'âne va vous être conté... ou c'est tout comme. « Il faut être un peu poète, vous le savez, pour y prendre un plaisir extrême. » ; mais qui d'entre vous n'est pas secrètement un peu poète ? Pour aujourd'hui, n'en soyez pas honteux... et ma baguette fera le reste !



Réunion du Conseil

La dernière réunion du Conseil, à laquelle assistait Mme la Directrice, a eu lieu le 24 juin.

Etaient présentes :

Mme Noiré, présidente.

Mlle Lelièvre, trésorière.

Mme Kuhn, secrétaire.

Mlles A. Karpelès, secrétaire-adjointe.

Bondois.

Dardet.

E. Dreyfus.

M. Dreyfus.

S. Karpelès.

Milliard.

S'étaient excusées : Mme Lévy ; Mlle Douchez.

L'ordre du jour portait : **Fondation d'un Internat du Lycée Molière.**

Les anciennes élèves, qui s'intéressent toujours si vivement à la prospérité de leur cher Lycée, ont eu l'idée de chercher une organisation présentant des garanties exceptionnelles et placée sous les plus hauts patronages, de fonder une maison d'éducation dont les pensionnaires suivraient les cours du Lycée.

Le Conseil, après examen des statuts, constate que l'Association ne peut faire la fondation ; il sera constitué une société qui en aura la charge. L'Association s'emploiera à en assurer le succès et y sera directement intéressée puisque le personnel administratif et enseignant de l'internat sera, autant que possible, choisi parmi les anciennes élèves.

La Présidente,
M. NOIRÉ.

La Secrétaire,
P. KUHN.

Fondation de la Société des maisons d'éducation du Lycée Molière

A la suite de la réunion du Conseil, dont nous lisons le compte rendu ci-dessus, des démarches ont été entreprises pour fonder la « Société des Maisons d'éducation du Lycée Molière », qui sera une Société anonyme au capital de 50.000 fr. divisé en 500 actions de 100 fr. portant un intérêt réglé par le Conseil d'administration.

L'idée a reçu un accueil très favorable, non seulement des anciennes élèves et des professeurs, mais aussi de l'Administration supérieure.

Dès la première heure, d'ailleurs, nous nous sommes assuré des concours précieux, puisque nous pouvons inscrire dans le Comité de patronage :

M. Léon BOURGEOIS, Ministre du Travail et de la Prévoyance.

M. BRUNET, Conseiller à la Cour d'Appel.

M. Paul DOUMER, Sénateur, ancien Président de la Chambre des Députés.

M. SARRUT, Procureur Général près la Cour de Cassation.

M. Jules KARPELES, Conseiller du Commerce Extérieur.

Notre intention est d'ouvrir une première maison dès la rentrée d'octobre prochain ; il nous faut donc nous procurer les fonds nécessaires à notre entreprise.

Nous vous prions instamment d'envoyer votre adhésion à Mme la Directrice *avant le 15 août*. Les mineures ne peuvent souscrire elles-mêmes.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Union des Associations

L'abondance des précédents Bulletins nous a forcées à retarder ce résumé du procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Union qui a eu lieu le 31 mars dernier.

Dans son rapport toujours très vivant et très animé, la Présidente, Mlle Desprez, a exposé la situation de plus en plus prospère de l'Union et de la Maison des Lycéennes.

Celle-ci, que tout le monde commence à connaître, abrite actuellement 40 pensionnaires, pour lesquelles on s'efforce de réaliser « l'idéal d'une vie saine et confortable, en même temps que simple et laborieuse ».

Malgré ces résultats brillants, malgré les nombreuses demandes d'admission qu'on ne peut songer à toutes satisfaire, la Présidente et le Comité de l'Union pensent qu'il est sage de se recueillir avant de songer à de nouveaux agrandissements : « A la provinciale, interne hier encore, arrivant à Paris, à l'Etudiante isolée dans la grande ville, nous avons voulu donner un centre intellectuel et moral, une maison accueillante et chaude où elle se sente bien *chez elle* et *parmi les siens*... Maintenant que la Maison « marche », que les budgets des deux sociétés présentent un équilibre rassurant, nous pouvons songer plus tranquillement à la vie de l'esprit... »

La nécessité d'une bibliothèque s'imposait, non seulement bibliothèque de récréation, mais bibliothèque d'étude pouvant éviter aux travailleuses la perte de temps et de forces que représente l'obligation d'aller chercher des renseignements dans les bibliothèques publiques.

Les gracieux envois d'un certain nombre d'éditeurs et un don de 500 fr. ont permis de constituer à la Maison un premier fonds de livres : 166 ouvrages en 244 volumes, auxquels il faut ajouter un abonnement à deux périodiques la *Revue* et la *Revue des Mathématiques Élémentaires*.

D'autre part, il a paru au Comité faire bonne besogne en initiant les « pensionnaires de la Maison aux questions litté-

rare, scientifiques, sociales et morales, qui intéressent le temps présent ».

C'est dans cet esprit qu'a été tracé le programme des conférences que non seulement les pensionnaires mais encore les amis de la Maison ont pu entendre aux samedis de cet hiver.

Mlle *Amicux* a inauguré la série en parlant de la vie des femmes américaines ; M. *Métin*, député, a fait un résumé clair et lumineux du « Socialisme français contemporain » ; M. *Le Dantec*, professeur à la Sorbonne, a pris pour titre de sa causerie la « Lutte et la Vie », enfin un Arabe, M. *Ismaël Hamet* travailla à détruire bien des préjugés concernant « les femmes musulmanes d'Afrique ».

« La Maison procure donc de nombreux avantages à celles qui ont le privilège d'y entrer. » C'est en effet un privilège que de pouvoir en payer le prix de pension pourtant si peu élevé. Chaque année des travailleuses qui étaient des nôtres n'ont pu y venir parce que c'était « trop cher », et plutôt que de demander à leur Association une aide momentanée, elles préfèrent, étant trop fières, « s'arranger » de la misère des privations, « du supplément de travail rémunérateur... le jour qui permet le travail désintéressé la nuit usant leurs forces, ruinant leur santé. »

C'est celles-là surtout qu'il faudrait pouvoir admettre à la Maison des Lycéennes ; c'est pour celles-là que le Comité de l'Union souhaiterait avoir à sa disposition un fonds de bourses. Un don généreux de Mme *Leygues* qui offrit une somme de 2.000 francs destinée à la fondation de bourses au nom de Mlle *Jeanne Leygues*, a permis, pour cette année de réaliser ce vœu et fut en partie employé car une situation intéressante s'était présentée dans la Maison même.

Il reste encore un reliquat important qui permettra dès la rentrée prochaine d'offrir une bourse ou des fractions de bourses. Mlle *Desprez* souhaiterait que les Amicales qui adhèrent à l'Union, prises d'une généreuse émulation apportent leur obole pour augmenter ce fonds d'aide mutuelle pour que « notre Maison puisse s'ouvrir à toutes et réaliser ainsi notre primitif idéal de solidarité ».

Cette question de bourse intéresse particulièrement toutes les déléguées qui commencent par approuver à l'unanimité la

gestion du Comité de l'Union et le féliciter sur l'intérêt du Bulletin trimestriel dont Mme Renée Weill continue à diriger si judicieusement la rédaction.

Mlle Possoz, déléguée de Chambéry, annonce que son Association serait prête à créer à la « Maison » un quart de bourse qui serait réservé à une de ses associées.

Une mesure analogue serait prise par l'A. de St-Quentin.

A Rouen, les intérêts produits par les actions de la Maison des Lycéennes que possède l'Association seront consacrés à la fondation d'une bourse.

Mais ce qui serait à souhaiter, fait observer le Comité, c'est la possibilité d'avoir des bourses que l'Union pourrait elle-même distribuer dans les cas particulièrement intéressants.

Mme Delzant, déléguée de Molière, est de cet avis. Elle n'avait pas mission pour engager son Association, et n'a pu que donner son opinion personnelle, certaine pourtant d'être approuvée par ses compagnes dont elle connaît le large et généreux esprit de solidarité.

Elle se rallie donc, ainsi que toutes les déléguées présentes, à la proposition de Mme Lainé, déléguée de Victor-Hugo, qui voudrait voir fonder à l'Union une caisse spéciale alimentée par des dons provenant, soit d'Associations, soit de personnes étrangères à l'Union et destinée à créer un fonds de bourses.

Il est décidé qu'une circulaire sera envoyée à toutes les présidentes d'Association et directrice de Lycées et collèges, annonçant non seulement la bourse Jeanne Leygues, mais encore la création de cette caisse de bourses à laquelle nous souhaiterions que l'A. de Molière apportât une généreuse contribution, comme elle l'a fait chaque fois qu'il s'est agi d'aide mutuelle et de solidarité.

LE SECRÉTARIAT FÉMININ

C'est assurément se répéter que de constater, chaque fois qu'on étudie le problème de la vie féminine actuelle, combien cette question est compliquée et combien l'entraide est nécessaire.

C'est faire œuvre de solidarité pratique que d'aider celles d'entre nous qui cherchent à se créer une situation, et plus peut-être encore de commencer par les *renseigner* sur les carrières où elles vont s'engager.

Dès le début de notre Association, cette nécessité s'est imposée à nous et nous savons que c'est dans cet esprit, et avec combien d'activité et de dévouement que Mlle Milliard organisa le service de placement de l'Union qui a donné et donne chaque jour de si heureux résultats.

En feuilletant nos vieux bulletins, on retrouverait à propos de l'organisation de ce service de placement, un appel pressant que l'une des plus anciennes et fidèles d'entre nous, Lucie Cerf (Mme Percy Eade), qui insistait sur « l'utilité du geste si simple » de ces intermédiaires bénévoles qui devraient seconder leurs cadettes non seulement en communiquant toutes les offres de situation dont elles pourraient avoir connaissance, mais encore en les renseignant et en les faisant profiter « de l'expérience acquise dans la carrière qu'elles ont choisi, ou au cours de séjours à l'étranger ».

Ce « vœu » que formulait l'une de nos sociétaires, en 1905, le *Secrétariat Central du Placement Féminin* l'a réalisé, se proposant non seulement d'aider mais d'éclairer les femmes qui cherchent du travail, et de le faire avec méthode pour arriver à réaliser la formule anglo-saxonne : « *The right woman in the right place* ».

Grâce à l'activité et au dévouement de sa présidente Mme Cruppi, de sa secrétaire générale Mlle Aron, de sa trésorière Mlle Bessy et de leurs zélées collaboratrices, le Secrétariat féminin, créé au commencement de 1910, après s'être installé dans un local dépendant de l'Association générale des Etudiants, 55, rue St-Jacques, entraînait bientôt en pleine activité.

Ce n'est pas une chose simple que le fonctionnement de cette « œuvre qui doit tenir par quelque bout à toutes les formes de l'activité féminine, qui ne doit ignorer aucun débouché » (1) et s'efforcer de supprimer les distances et les barrières sociales pour mettre en rapport les femmes des pays et des milieux les plus étrangers les uns aux autres.

(1) Rapport de M^{lle} Aron, secrétaire générale Assemblée générale. 1911

Le Secrétariat s'est développé parallèlement dans trois branches différentes.

1° comme *centre de renseignements*.

2° comme *office de placement*.

3° comme *intermédiaire national et international* entre des sociétés de placement.

J'insiste spécialement sur l'importance du service de renseignements, car c'est là que paraît être l'originalité de l'œuvre nouvelle et sa portée pratique.

Alors que tant de jeunes filles s'engagent sans vocation dans l'enseignement si encombré, un certain nombre de carrières ne sont pas choisies « parce qu'on les ignore ou qu'elles sont injustement dédaignées et décriées », telle que la copie de musique, l'industrie hôtelière, l'assistance aux malades, l'horticulture, etc., « susciter des idées, exciter des émulations, ouvrir des voies, aider à se reconnaître, à se préciser des vocations, tel peut être le rôle d'un Bureau de renseignements bien organisé ». Mais, la grande difficulté est de se procurer des renseignements non seulement nombreux, mais précis.

En ce qui concerne le placement, ce Secrétariat — qui selon l'heureuse expression de Mme Cruppi « au lieu de ne placer, que ses sociétaires place les sociétaires de tout le monde », s'est dès le début tout particulièrement intéressé à ces « sans-profession » tardivement obligés de travailler par suite de revers imprévus, et généralement si complètement désarmées.

Il faut un peu faire œuvre de psychologue pour « discerner chez ces naufragées les forces pourtant prêtes souvent à s'épanouir, les aptitudes déjà en puissance, et aboutir à un placement qui ne soit pas un leurre ».

Pour remplir efficacement son rôle d'intermédiaire national et international, le Secrétariat a cherché à entrer en rapports avec le plus grand nombre possible de sociétés françaises et étrangères. Je cite un peu au hasard dans une énumération incomplète : l'Union des Associations des Anciennes Elèves des Lycées de Jeunes filles ; l'Association des Etudiantes ; l'Association Amicale des Anciens Elèves de la Faculté des lettres de Paris ; le Bureau des renseignements de la Sorbonne ; le Cercle Amicitia ; l'Association chrétienne des Etudiantes ; le Syndicat des membres de l'Enseignement libre ;

le Toit Familial ; les Syndicats réunis des femmes, caissières et employées aux écritures de commerce ; l'Association pour le développement de l'Assistance aux malades ; l'Institut professionnel féminin ; la Fédération des Œuvres de placement ; l'Association des Institutrices diplômées ; la Société des professeurs Français en Amérique, plusieurs sociétés féminines, italiennes, dont l'Union Femminile à Milan, la Guilde Internationale, le Home Français de Berlin, etc., etc.

Ce que se propose donc le Secrétariat Féminin, c'est d'être « un carrefour où se croisent et s'allient des œuvres qui s'ignoraient ».

Pour obtenir ce résultat, et se reconnaître au milieu de la très volumineuse correspondance qui résulte des multiples relations établies un peu partout, il faut une tenue de livre aussi sûre que celle d'un bon commerçant » et un système de fiches rapides et concises qui évite l'éparpillement de l'action et, ce qui pourrait être le pire des échecs pour une œuvre de ce genre « l'à peu près dans les renseignements aussi bien que dans les placements ».

Souhaitons à celles qui ont eu cette intelligente et heureuse initiative d'obtenir le succès qu'elles méritent et qu'elles souhaitent : être utiles au plus grand nombre.

Les résultats obtenus au cours de la 1^{re} année : 400 femmes renseignées, 130 placées, 30 à 40 sociétés mises en rapport mutuellement, paraissent d'un heureux présage pour l'avenir (1).

A. D.

NOS LECTURES

Les femmes et les enfants d'abord !

Nous avons reçu de deux de nos sociétaires de très intéressantes lettres et très différentes relatives à la note publiée sous ce titre dans le dernier *Bulletin*. Nous sommes heureuses qu'elles aient bien voulu nous faire part de leurs réflexions

(1) Les demandes de renseignements, les communications d'offres, les souscriptions et les dons sont reçus au siège social, 55, rue St-Jacques les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 2 à 5 heures et le samedi de 9 à 12.

personnelles et c'est avec grand plaisir que nous publions leurs réponses.

**

Il me semble qu'en effet la « belle tradition de la mer » est en elle-même digne d'admiration, bien que les conditions qui l'ont fait naître n'existent plus ou soient bien changées. Et elle est non seulement digne d'admiration, mais d'approbation, car son abolition serait un retour pur et simple à la barbarie et la sauvagerie. Examinons, en effet, les deux autres solutions qui nous sont proposées : ne sauver que les enfants, ou sauver les hommes et les enfants seulement et laisser périr les femmes, sous prétexte qu'il y a excès de population féminine dans le monde civilisé. Si l'on ne sauve que les enfants, qui les élèvera ? Qui remplacera la tendresse et les soins de la mère ? Si horrible que soit pour une femme le sacrifice de consentir à vivre lorsque son mari accepte la mort, c'est son *devoir* de vivre du moment qu'elle est mère, et puisque l'enfant « représente l'avenir », elle n'a pas le droit de se dérober à ce devoir strict de préparer l'avenir de son enfant dont elle est responsable, fût-ce pour s'épargner la douleur de toute une vie. Sacrifice pour sacrifice, celui-là seul est grand et vrai qui consiste à vouloir vivre pour le bien des autres, car ce n'est pas un sacrifice que de fuir une souffrance, c'est une lâcheté lorsqu'on fuit en même temps le devoir.

Si nous examinons maintenant l'autre solution, elle apparaît tout aussi fautive. Le problème économique, quoique particulièrement compliqué et angoissant à l'heure actuelle, n'est pas le seul qui se pose dans le monde. Il y a aussi celui de la moralité, qui est tout aussi poignant. « L'homme ne vit pas seulement de pain », parole de la Bible qui n'est pas une vérité pour les seuls croyants, mais dont les incroyants eux-mêmes commencent à comprendre la réalité. En effet, les progrès du commerce et de l'industrie, la diffusion du confort et du bien-être, contribuent-ils à l'avancement de la moralité ? Il faut bien reconnaître que non, devant les résultats des doctrines anarchistes et les crimes du banditisme. Or, la moralité est aussi nécessaire aux nations que le pain, sans quoi, même en possession des plus admirables ressources de la civilisation, l'homme redevient la brute primitive, il ne connaît plus que la lutte

sans merci pour la vie et pour la jouissance égoïste. Si nous suivons logiquement ce principe économique de ne conserver dans la société que les éléments matériellement utiles et productifs, nous arrivons à cette chose monstrueuse : la suppression des infirmes et des vieillards. Mais si nous considérons que nous ne sommes pas qu'un corps, que nous avons d'autres besoins vitaux — et tout aussi impérieux — que les besoins matériels (je ne parle pas de ces besoins du cœur que Lady Aberconway défend si noblement mais qui ne sont ici que des raisons de sentiment, c'est-à-dire de mauvaises raisons, puisque nous nous plaçons à un point de vue purement pratique), si donc nous considérons que nous avons d'autres besoins vitaux que les besoins matériels, et qui sont les besoins moraux — desquels la vie d'une nation dépend tout autant que des besoins économiques (car une nation sans moralité va à la décadence, à la décomposition, c'est-à-dire à la mort), nous reconnaitrons que la gardienne de la moralité dans la nation c'est la famille, et la gardienne de la moralité dans la famille, c'est la femme. Si ce rôle éminemment utile ne peut être contesté à la femme ayant un foyer, il ne peut pas davantage l'être pour celles que les circonstances ont condamnées à la solitude. Une femme peut toujours exercer une bonne influence, être un noble exemple dans son entourage ; ce n'est pas parce que son action s'exerce sans bruit et lentement qu'elle en est moins importante : elle n'en est que plus profonde et plus sûre. Une modeste goutte d'huile dans un moteur puissant est tout aussi utile que le moteur lui-même ; que dis-je ? plus utile, indispensable même, car sans elle, le moteur, si puissant soit-il, s'arrêterait de marcher. Il en est de même dans la machine sociale : la femme est appelée à y exercer une influence douce et moralisatrice tout à fait indispensable. La femme, « telle qu'elle doit être », dira-t-on peut-être, et, si elle n'est pas ce qu'elle doit être, elle est non seulement inutile, mais nuisible (moralement parlant, puisque c'est à ce point de vue que nous nous plaçons). Mais alors, l'argument se retourne contre l'homme : puisque nous le jugeons — ou, pour mieux dire, ne le jugeons — qu'au point de vue économique, tous les « chefs de famille » (que Wilson Young considère comme faisant vivre leur femme et leur famille) sont-ils, au point de vue

économique ce qu'ils doivent être ? Combien en est-il de paresseux, d'incapables, d'inutiles, qui non seulement ne rapportent rien à la famille et à la Société, mais lui coûtent ?

Je considère donc ces deux solutions comme entièrement erronées. Et je terminerai (peut-être ai-je tort de faire intervenir ici une raison de sentiment, et pourtant elle est importante) en posant à qui voudra y répondre cette autre question : que croyez-vous qui fasse plus pour la grandeur et le progrès de l'humanité, ou la construction d'un paquebot tel que le « Titanic », ou des actes d'abnégation, de sacrifice et de force morale tels que ceux qui ont accompagné et suivi son naufrage ?

M. MORISSE.

Les femmes et les enfants d'abord !

Les femmes doivent-elles accepter le sacrifice des hommes dans un naufrage ? C'est une femme anglaise qui pose la question à propos du « Titanic », et qui, généreusement, conclut que non. Nous concluons de même, nous plaçant au point de vue de l'intérêt général, et puis au point de vue de l'intérêt même des femmes.

En cas de naufrage, de grand danger, il ne s'agit plus de raisonner avec notre sensibilité délicate de civilisés : il ne faut plus penser qu'à l'intérêt général. Or, il est certain qu'une vie de femme, en admettant même qu'elle ait autant de valeur que celle d'un homme, n'en a pas *a priori* davantage. Il serait donc plus équitable de tenir compte de l'âge que du sexe. Cela peut paraître monstrueux, mais il vaudrait mieux abandonner ceux dont les forces déclinent que ceux qui sont en pleine activité.

Quant à la vie des enfants, je ne suis pas d'avis qu'elle doive primer toutes les autres ; les enfants représentent l'avenir, oui, mais un avenir si aléatoire que c'est « lâcher la proie pour l'ombre » que les sauver au détriment de ceux qui travaillent, quand eux sont encore à la charge de la société. Qu'on ne sauve tout au moins que les enfants dont on peut sauver les parents. Voilà, je crois, ce que dirait la pure logique, mais ce sont des principes qu'on aurait grand-peine à appliquer, parce qu'ils révoltent notre sensibilité.

D'autre part, il y a une question d'ordre pratique qui rend

compliquée toute autre consigne que celle de sacrifier un sexe à l'autre : la nécessité d'exécuter rapidement la manœuvre, et d'éviter toute réclamation et toute rixe. Si l'on sauve les femmes, il n'y a pas à discuter, tandis que tout autre choix est long et difficile. Cela demanderait à être organisé à l'avance. Voilà de grosses complications, qui ne seraient cependant pas insurmontables si l'on avait le courage d'abandonner un vieux préjugé, qui a pour lui le panache de l'héroïsme, pour un système purement utilitaire.

Voyons maintenant la question au point de vue des femmes : s'il leur est agréable d'être protégées en raison même de leur faiblesse, qu'elles ne se plaignent pas alors de s'entendre toujours alléguer cette faiblesse quand elles réclament des droits et de la liberté, d'être toujours mises au rang des enfants, qu'il s'agisse de les sauver ou de leur commander. C'est en acceptant toujours cette protection due à l'enfance que les femmes se mettent dans le cas de devoir accepter aussi la tutelle et la dépendance où sont les enfants. Il n'est pas admissible de demander aux hommes à la fois le sacrifice de leur repos et celui même de leur vie, et encore le sacrifice de leur autorité.

Les femmes se contentent trop facilement d'égards, sans se rendre compte que peu d'entre elles en bénéficient, tandis que des droits, toutes en profiteraient : pour quelles femmes la chevalerie a-t-elle inventé ses raffinements de générosité, si ce n'est pour le peu d'entre elles qui jouissent de l'oisiveté et ont besoin de mercenaires pour élever leurs enfants ? tandis que sur celles qui joignent à leurs devoirs d'épouse et de mère souvent encore des devoirs envers la société, sur celles-là aussi pèsent les lois de tutelle qui ne devraient être infligées qu'à celles qui vivent du travail des hommes. Aux femmes de la bourgeoisie seules s'applique ce reproche fait à toutes les femmes, qu'elles sont moins utiles que les hommes : cela n'est pas vrai de la commerçante qui est en tout l'associée de son mari, de la paysanne qui est l'aide indispensable de l'homme, de la femme d'ouvrier qui élève seule ses enfants, et qui même est souvent ouvrière de son côté. Les femmes de la bourgeoisie, d'après lesquelles on a presque toujours le tort de traiter les questions de féminisme, ont vis-à-vis des autres fem-

mes le devoir de ne pas les laisser accuser d'inaction quand elles seules sont inactives ou vainement actives, le devoir aussi d'abdiquer leurs privilèges de protection en faveur des droits de toutes les autres.

Une sociétaire de la jeune génération.

Compte rendu de la promenade du Jeudi 13 Juin

Le jeudi 13 juin a eu lieu la promenade annuelle qu'ont dirigée : Mlle Scott, Mme Ficquet et Mlle E. Bondois. 70 enfants environ y prirent part. Le temps était assez beau. Aussitôt arrivés à l'endroit choisi (le même coin du bois que l'an dernier) les élèves actuelles ou anciennes, qui étaient présentes, réunirent chacune un petit groupe d'enfants et organisèrent immédiatement les jeux.

Pendant que les enfants étaient ainsi occupées, Mlle M. Romand et Mlle E. Dreyfus cachèrent dans les buissons de petits jouets que l'on fit ensuite chercher aux enfants. Ce jeu inauguré l'année dernière a eu le plus grand succès. Enfin arriva l'heure toujours si impatiemment attendue du goûter. Les enfants s'assirent en rond sur l'herbe et des petits pains, des croissants, des tablettes de chocolat, des cerises leur furent distribués. Ce fut un moment d'allégresse générale.

Après le goûter les jeux reprirent puis « des concours » furent organisés : des courses pour les garçons, des sauts en hauteur pour les petites filles. Les gagnants reçurent leur récompense des mains de Mlle M. Romand sous forme de jouets. Le sort des perdants ne fut d'ailleurs pas très pitoyable car ils choisirent peu de temps après les autres dans les multiples surprises apportées à leur intention.

Vers six heures, le retour s'effectua gaiement. Les enfants se sentaient joyeux de cette bonne journée et désireux aussi de la voir se renouveler.

DEUTSCHER VEREIN

Wir haben die Komödie nicht aufführen können, weil die Schauspielerin, die die längste Rolle spielen sollte, leider krank geworden ist. Also haben wir keine Versammlung im Juni gehalten, und im Juli, dem Monat der Examen und der Abreisen, wenden wir auch keine halten : wir werden uns erst im Oktober wieder vereinigen (*Mittwoch, den 16. Oktober, um 3 1/2*).

Wir hoffen, alle ehemalige Mitglieder wiederzufinden, und auch noch viele andere. Wir werden sehen, ob es möglich sein wird, die Komödie dann aufzuführen.

Club allemand : Mercredi 16 octobre, à 3 h. 1/2.

Distinctions honorifiques

Nous sommes heureuses d'adresser nos félicitations à :

Mlle Gasnier, Econome du Lycée.

Mlle Moret et Mme Jobbé-Duval qui viennent de recevoir les palmes d'officier de l'Instruction publique.

La même distinction a été accordée à une de nos sociétaires : Mlle Turret-Grignan, Directrice du Collège de St-Germain et Mlle Dardet, sociétaire perpétuelle, a reçu les palmes d'officier d'Académie.

Nous leur envoyons à toutes deux aussi nos félicitations.

Académie Française

Ouvrages couronnés par l'Académie :

Une journée chez Madame de Lespinasse, par Georges ELIAC. (Ce pseudonyme dissimule une de nos anciennes compagnes...)

Journal d'un Sévrienne, par Mlle ARON, professeur de lettres au Lycée Molière.

Prix

Le prix de l'Association a été décerné cette année à Mlle Eléonore Vilter (élève de 3^e année préparatoire).

Bourse de l'Association

La bourse votée à l'assemblée générale en faveur d'une de nos sociétaires, a été attribuée. La titulaire fait un séjour à l'étranger en vue de la préparation d'un examen.

Examens

Baccalauréat de philosophie

Manuela Cassella.

Jeanne Loewe.

Baccalauréat langues-sciences

Juliette Baud.

Brevet supérieur

Mathilde Cormier.

Germaine Marret.

Suzanne Maire.

Brevet élémentaire

Madeleine Allégret.

Marianne Brossolette.

Baccalauréat Latin-Langues

Marcelle Francière.

Agrégation de lettres

Milles Louise Rousselot.

Suzanne Picard.

Certificats d'études secondaires

Mlles Jeanne Adam.
Madeleine Allégret.
Thérèse Amiot.
Marguerite Boudret.
Jeanne Bouglé.
Mathilde Brégi.
Marianne Brossolette.
Suzanne Brossolette.
Marcelle Caillard.
Hélène Callot.
Alice Carroué.
Lucie Chapsal.
Suzanne Couplier.
Colette Cunradi.
Roberte Fellrath.
Claire Francfort.
Edith Garcia.
Suzanne Gilbert.
Hélène Labarre.
Marguerite Laborde.
Suzanne Laborde.
Germaine Lassalle.
Alice Légonier.
Ida Lehmann.
Anne Mayniel.
Anna Melkior.
Antoinette Merlin-Limas.
Renée Millot.
Lisbeth Odier.
Yvonne Pau.
Suzanne Perrelet.
Lucienne Perrignon.
Charlotte Picard.
Yvonne Pouré.
Jeanne Prévost.
Marthe Regnault.
Germaine Schneider.
Augusta Tajasque.
Jeanne Tribout.

Diplôme de fin d'études

Mlles Marcelle Bernard.
Suzanne Bloch.
Henriette Boudret.
Mathilde Cormier.
Yvonne Hémardinquer.
Andrée Jaillant.
Germaine Laborde.
Madeleine Laborde.
Lysie Lannes.
Suzanne Maire.
Germaine Marret.
Marguerite Moniot.
Anne-Marie Odier.
Idelette Perrelet.
Germaine Rancès.
Suzanne Rouffilange.
Gabrielle Tournié.
Marthe Zimmerlin.

Sociétaires nouvelles

Mlles Jeanne Biers, La Plaine, Villeneuve-sur-Lot (L.-et-G.).
Anne-Marie Odier, à Troyes (Aube).
Hélène Labarre, 26, rue La Fontaine.

Nous sommes heureuses de compter parmi les nôtres Mme
Lochard (Charlotte Trouessard) qui habite de nouveau Paris
et que nous avons eu le plaisir de revoir à la fête du Lycée.

Sociétaire perpétuelle

Mme Lévy (Léa Kahn).

Décès

Nous avons encore un deuil cruel à vous annoncer : une de nos plus jeunes compagnes, Yvonne Labarre, qui avait terminé ses études au mois de juillet dernier, vient d'être enlevée à l'affection des siens après une longue et douloureuse maladie.

Elève irréprochable au cours de ses études, elle laisse dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue, professeurs et élèves, de profonds regrets. Nous savons la douleur de sa famille et nous y prenons une part personnelle.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Pradel, tante de Mlles Gabrielle et Marie-Louise Watel.

De M. Alfred Poirier, mari de Mme Poirier (Jeanne Chevalier).

De M. Moquet, père de Mlles Renée, Lucienne et Suzanne Moquet.

Mme Triaire, mère de Mme Feschotte (Louise Triaire).

M. Edmond Leune, grand-père de Mme Charles Leune (Hélène Vitiviglia).

De M. Hardy, père d'Alice et Marthe Hardy.

De M. Julien, père de Françoise Julien.

Nous envoyons à nos compagnes l'expression de toute notre douloureuse sympathie.

Mariage

On nous annonce le mariage de :

Mlle Jeanné Jeger avec le Docteur Jan de Tur.

Naissances

M. et Mme Gaston Dupuy (Madeleine Jumentié), nous font part de la naissance de leur fils Marc.

M. et Mme Reyss (Marcelle Guntz) nous font part de la naissance de leur fils Claude.

M. et Mme Jules Scheurer-Kœnig nous annoncent la naissance de leur fille Marianne.

M. et Mme Mendel (Suzanne Franck) nous annoncent la naissance de leur fils André.

M. et Mme Loeser (Jeanne Luttermersk) nous annoncent la naissance de leur fils Pierre.

Changements d'adresses

Mlle Denise Jalabert, 45, rue de la Pompe.

Mme Noiré, 87, rue de Courcelles.

Mme Crété (Lucile Doumer), 1, rue des Grandes Bordes à Corbeil (S.-et-O.) .

Vente de Charité

Nous prions les sociétaires de ne pas oublier la vente de charité du mois de novembre. Plusieurs de nos jeunes compagnes se proposent de travailler à la préparer pendant les vacances. Ce serait un bon exemple à suivre.

Le Gérant : A. COUESLANT.
